

GOMMAGE GOURMAND

Ce gommage à la texture unique, à base d'Erylite® et de beurre de karité, est un vrai péché de gourmandise dont votre peau ne pourra plus se passer.

Appliquer en massages sur peau mouillée puis rincer abondamment.

Pour un gommage encore plus efficace, appliquer sur peau sèche puis rincer.



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	CUTINA® HR FLAKES	Hydrogenated Castor Oil	5,00	Facteur de consistance (85-88°C)	5,00
	CETIOL® SB 45	Butyrospermum Parkii (Shea) Butter	5,00	Emollient cireux (42-46°C)	5,00
	CEGESOFT® VP	Olus Oil (and) Hydrogenated Vegetable Oil (and) Candelilla Cera	5,00	Emollient cireux (30-40°C)	5,00
	CEGESOFT® SH	Shorea Stenoptera Seed Butter	3,00	Emollient solide (25-35°C)	3,00
	MYRITOL® 331	Cocoglycerides	21,80	Emollient	21,80
	TEXAPON® SFA	Water (and) Disodium 2-Sulfolaurate (and) Sodium Benzoate (and) Citric Acid	15,00	Tensioactif anionique	14,99
B	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	38,00	Exfoliant mécanique hydrosoluble	38,00
	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	6,00	Humectant	6,00
	PARFUM COSMOS AMANDE ET MIEL (Robertet)	Parfum	1,00	Parfum	0,99
	VITAMIN E ACETATE CARE	Tocopheryl Acetate	0,15	Actif anti-âge, anti-oxydant	0,00
	CLOISONNE® ORANGE 363C	Mica (and) Iron Oxides (and) Titanium Dioxide	0,05	Nacre	0,05

CARACTERISTIQUES

Aspect : Pâte exfoliante orangée

pH : N.A.

Viscosité : N.A.

% Matière active : 4,50

PROCESS

Chauffer à 80°C et homogénéiser la phase A. Refroidir à température ambiante, introduire la phase B puis homogénéiser sous agitation modérée.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur. Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.

